

La dette publique

2.

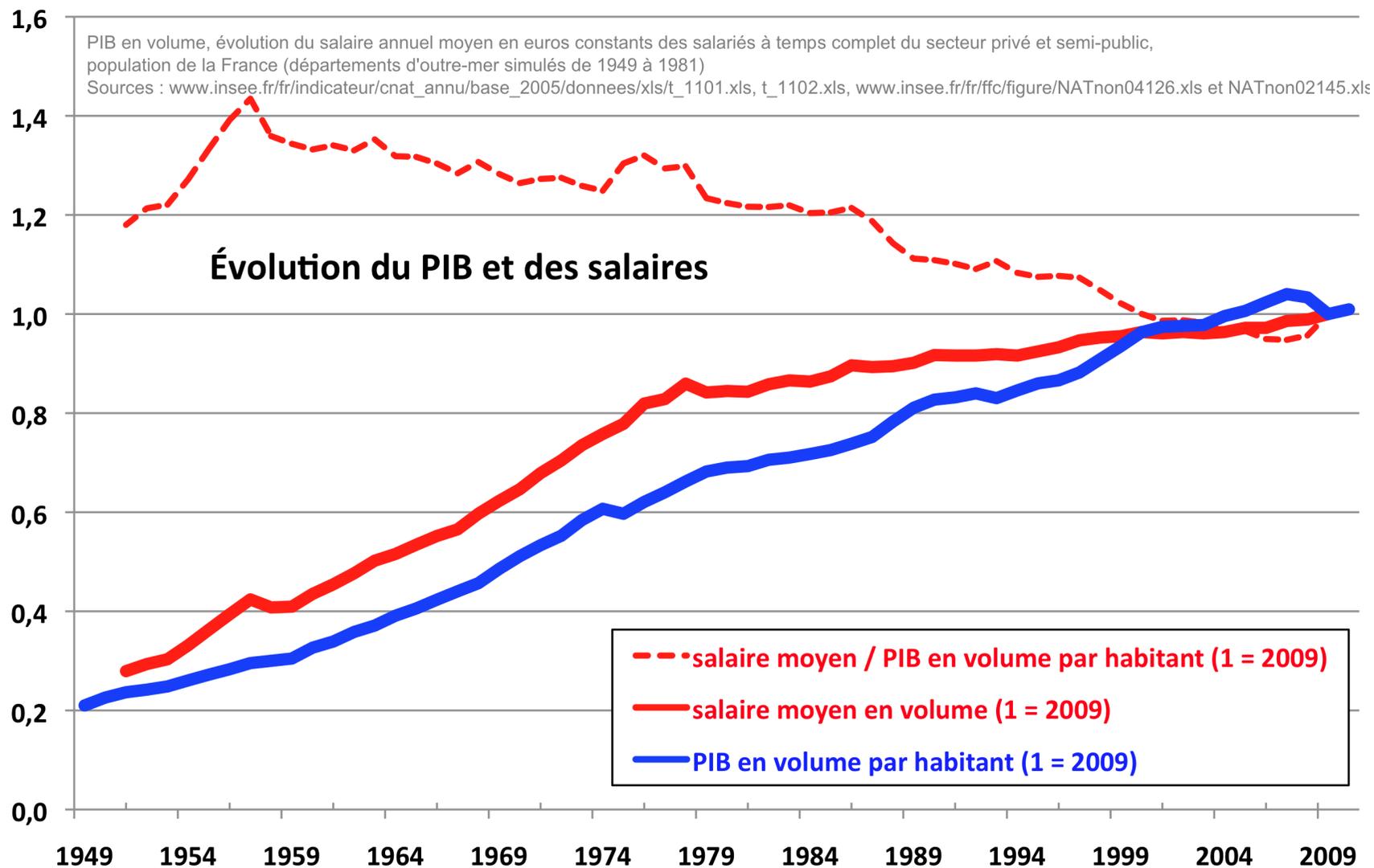
Riches,

pauvres

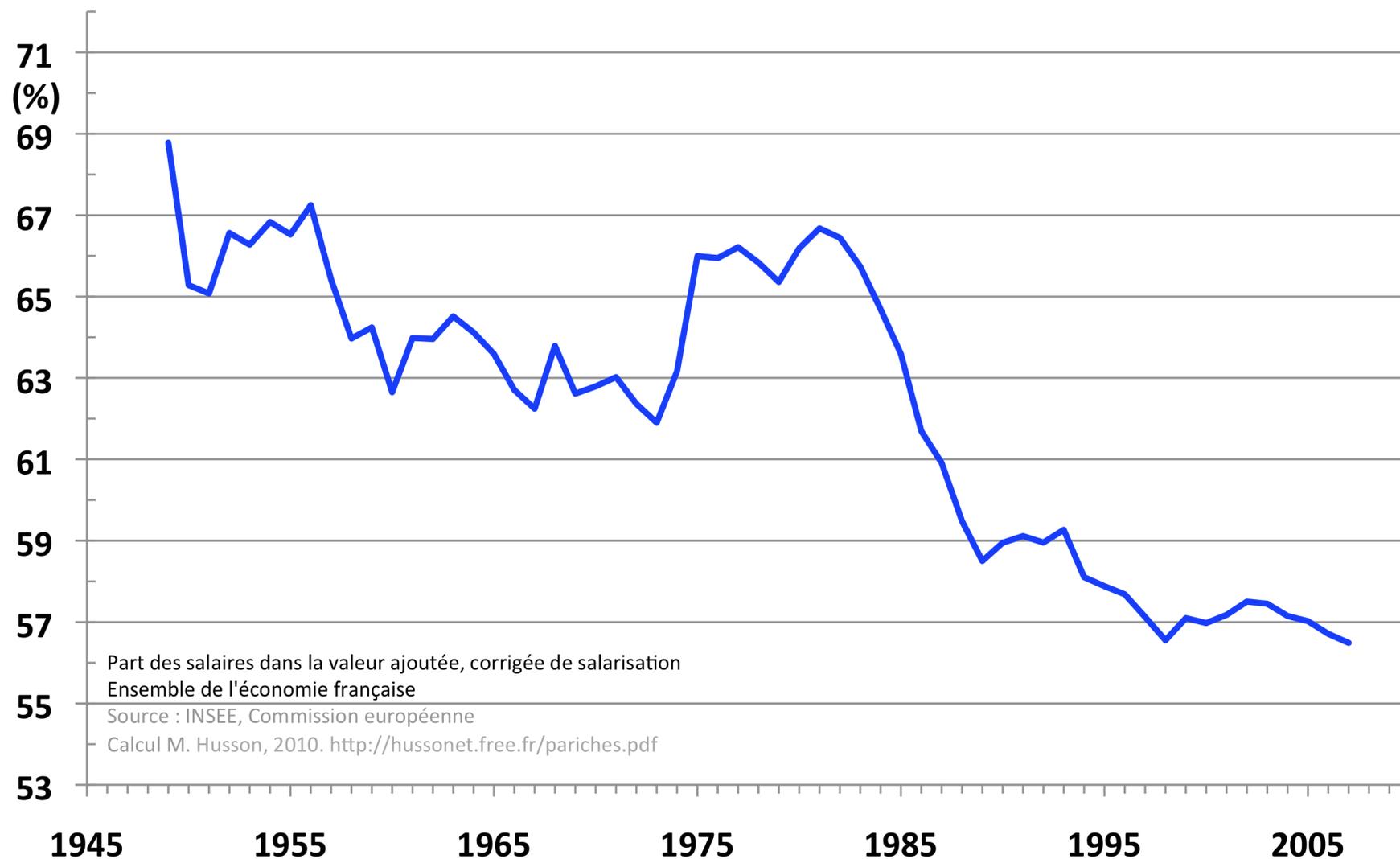
Depuis 30 ans...

- Une France de plus en plus riche
- Une richesse captée par une oligarchie
- Pour les autres : chômage et précarité en hausse

Évolution du PIB et des salaires (France, 1951-2009)



Part des salaires dans la richesses créée (en %, France, 1949-2007)



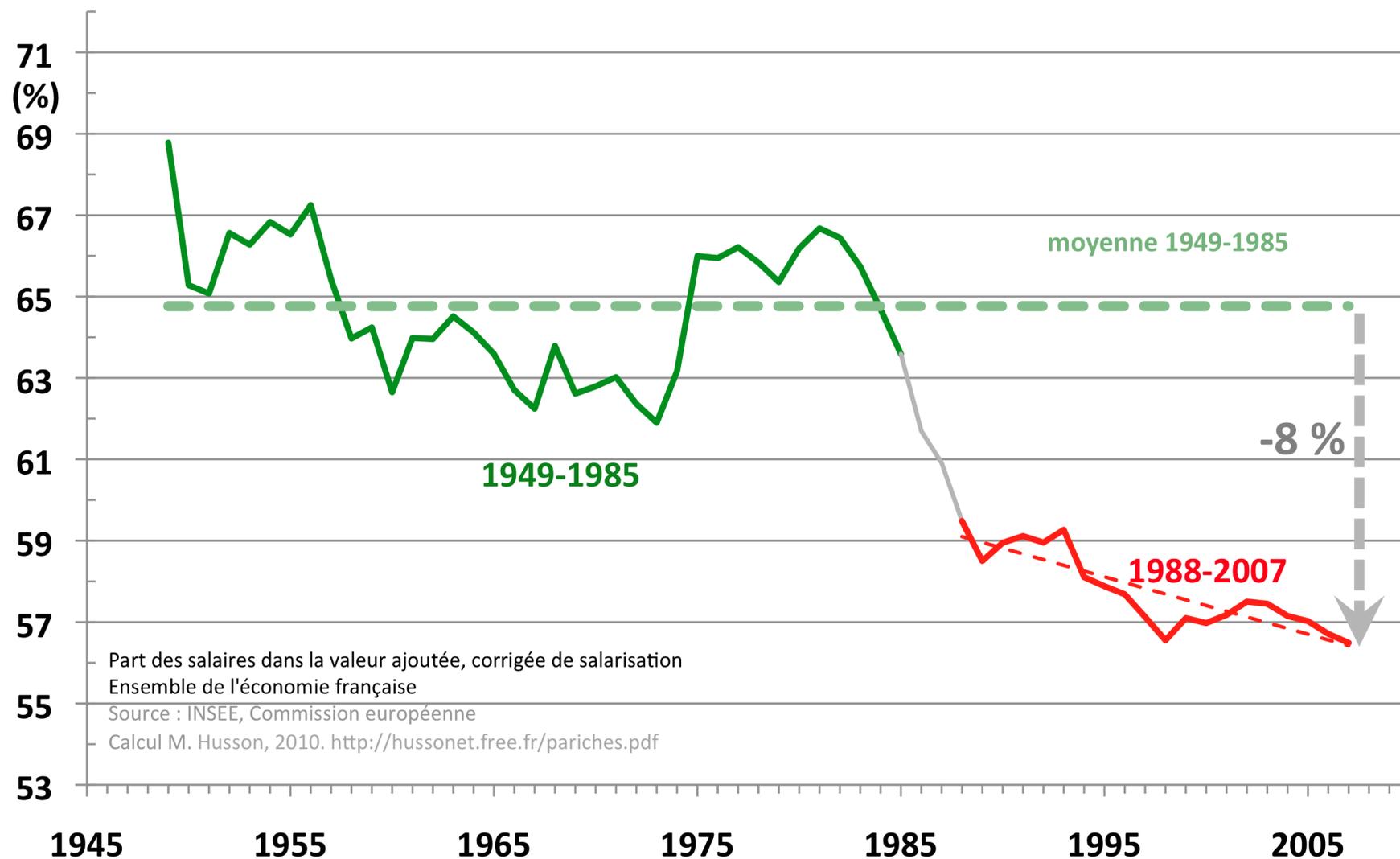
Part des salaires dans la valeur ajoutée, corrigée de salarisation

Ensemble de l'économie française

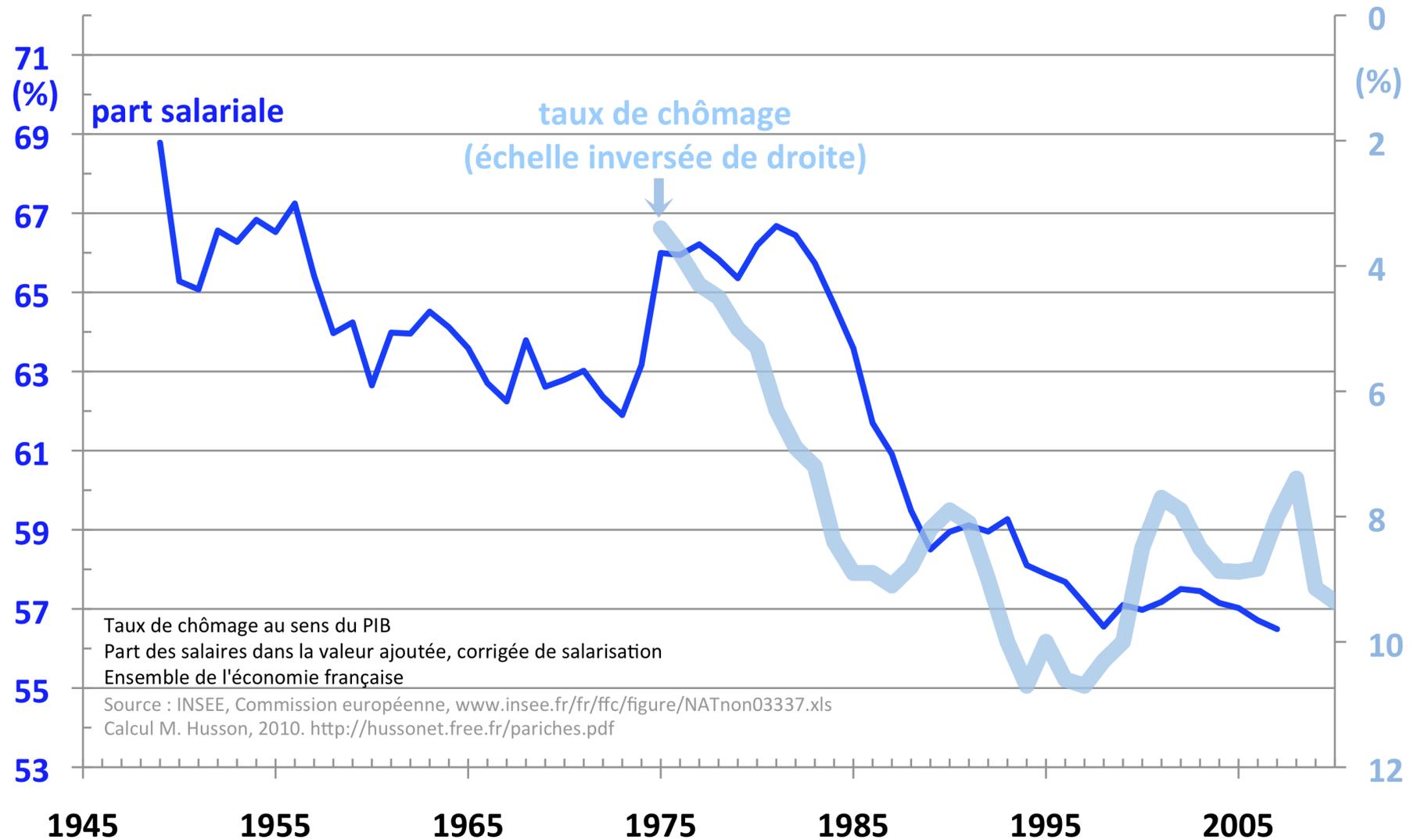
Source : INSEE, Commission européenne

Calcul M. Husson, 2010. <http://hussonet.free.fr/pariches.pdf>

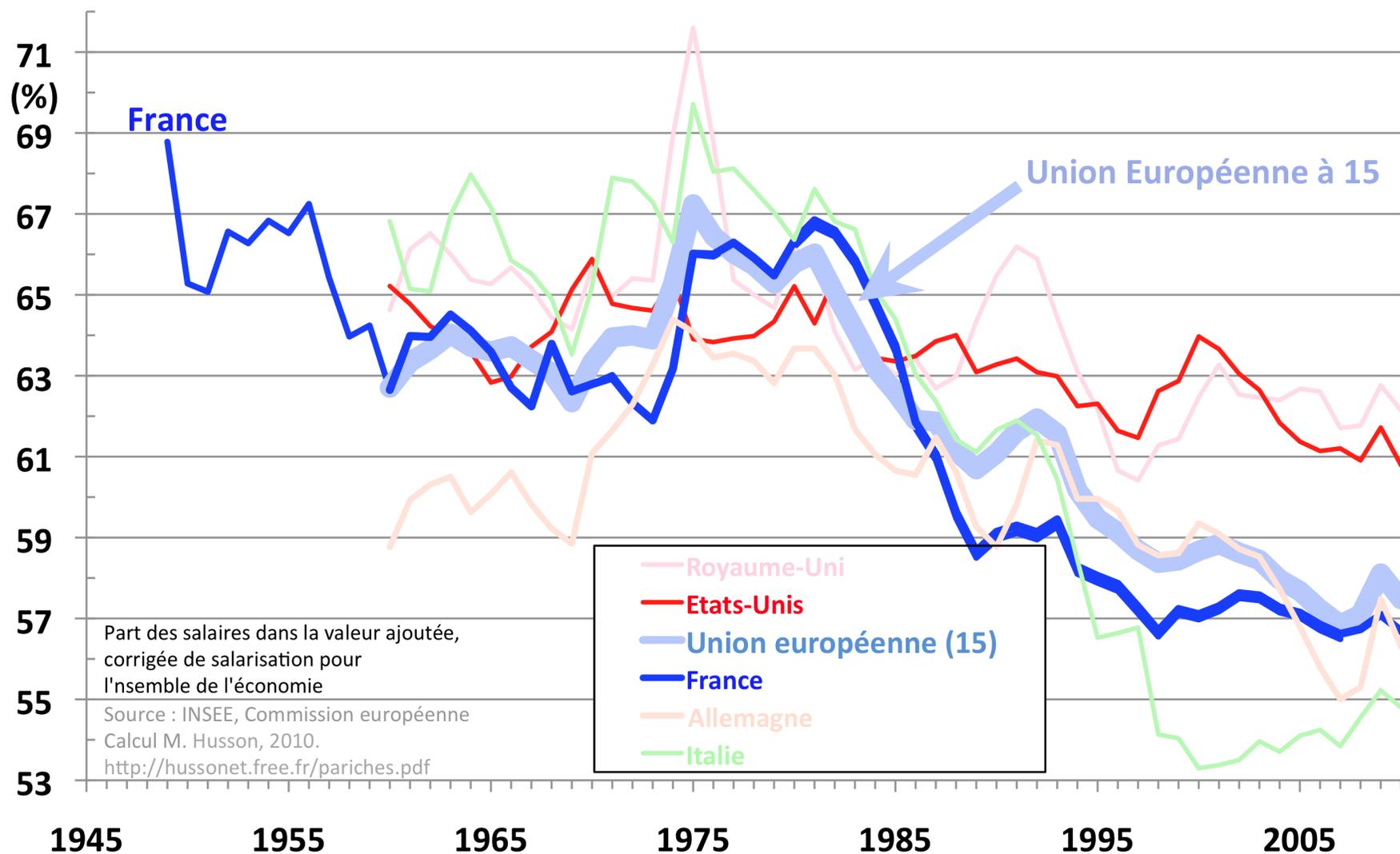
Part des salaires dans la richesses créée (en %, France, 1949-2007)



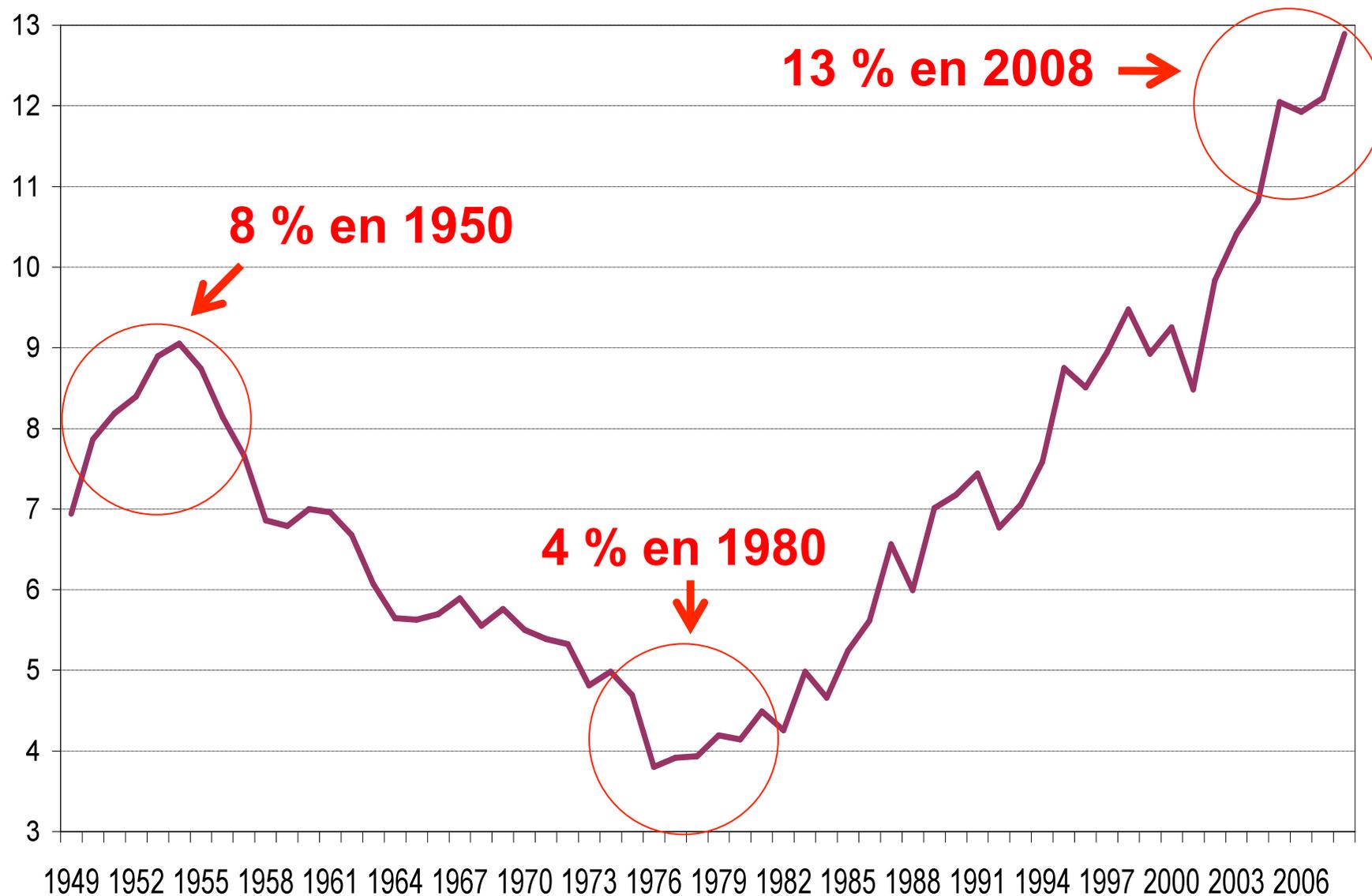
Part des salaires et chômage (en %, France, 1949-2010)



Part des salaires dans la richesse créée (en %, différents pays, 1960-2010)



Dividendes en % de la masse salariale (France, 1949-2008)



Source : Husson, 2010. <http://hussonet.free.fr/pariches.pdf>

Attac %

Évolutions des salaires et des dividendes aux actionnaires

En France, de 1983 à 2010 :

Baisse des salaires : -90 milliards €

- La part des salaires dans le PIB généré par les sociétés non financières a chuté de 9,3 points depuis 1983, ce qui correspond à 90 Md€ sur 973 Md€ en 2010.
- Elle a chuté de 4 à 5 points depuis les années 70, ce qui correspond encore à 44 Md€.

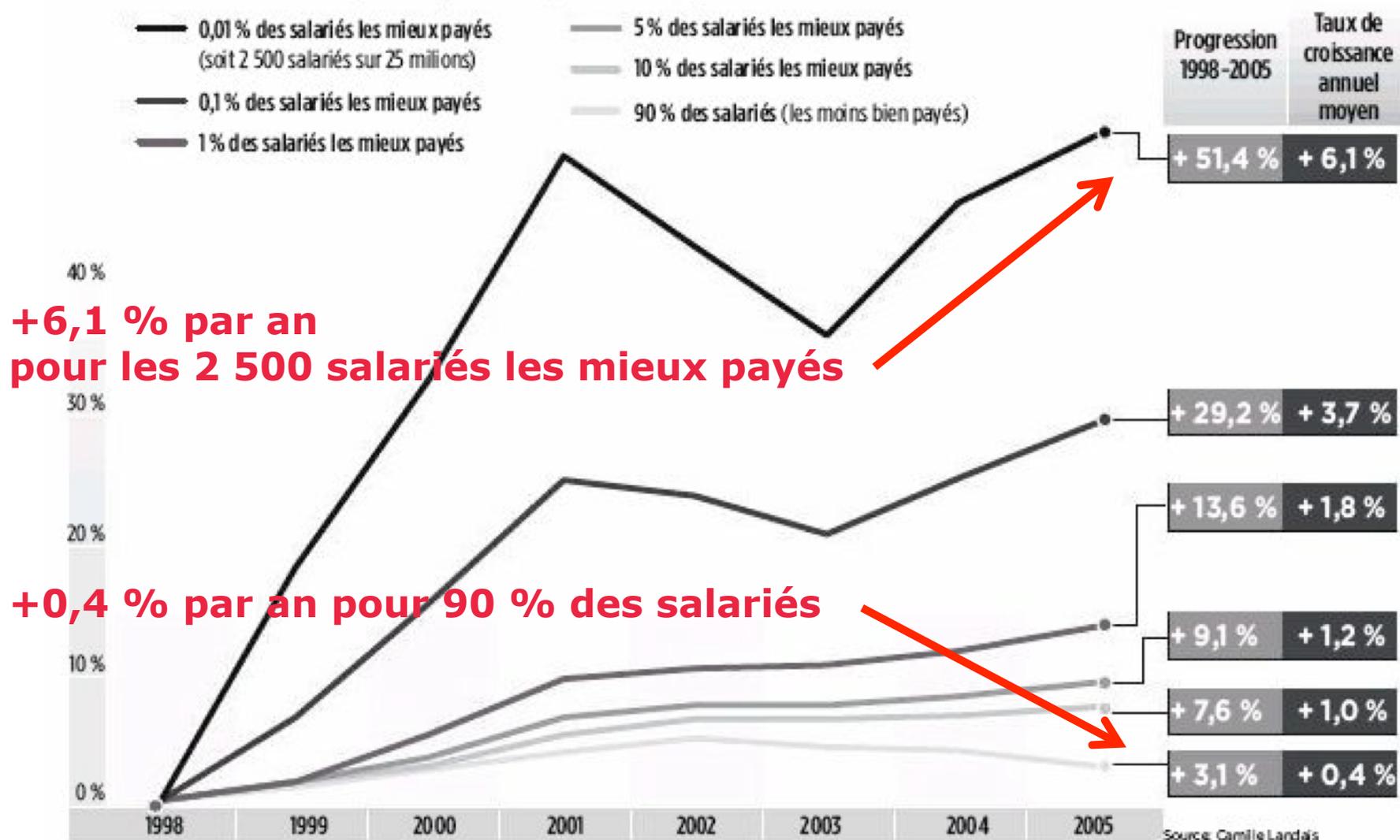
(source : Com. eur., INSEE)

Hausse des dividendes aux actionnaires : +110 Md€

- La part des dividendes des sociétés non financières distribués aux actionnaires est passée dans le même temps de 3,2 à 10,6 % de leur valeur ajoutée, soit une augmentation d'environ 72 Md€.
- Quand on y ajoute les revenus financiers nets distribués par les administrations publiques aux créanciers, leur augmentation est de 110 Md€.

(source : INSEE, rapport Cotis)

Croissance des salaires selon leur niveau (hors inflation, France, 1998-2005)



Source : Landais, 2007.

www.altermonde-sans-frontiere.com/IMG/pdf/rapport_hauts_revenus_en_France_07_07.pdf

Depuis 30 ans...

- La toute petite minorité des plus riches s'est (beaucoup) enrichie
- L'immense majorité des autres ne profitent en rien de la croissance de la richesse créée
- Le chômage, la précarité, la pauvreté augmentent

- **Comment en est-on arrivé là ?**
- **Par quels mécanismes ?**

Les mécanismes depuis 30 ans

- "Libéralisation" de l'économie
 - privatisation des banques et des biens publics
 - liberté de circulation des capitaux
 - primauté de la "concurrence libre et non faussée" sur toute autre objectif des politiques publiques
- Mise de l'État en déficit
 - baisse des impôts sur les plus riches et les entreprises (et surtout sur les plus importantes)
 - évasion fiscale
 - interdiction de la création monétaire par l'État
 - emprunts auprès des plus riches
- Dette publique -> austérité qui frappe d'abord les plus faibles

La dette publique

3.

**Traités : MES et
pacte budgétaire**

2 traités pour instituer le pouvoir de l'oligarchie

- 2 nouveaux traités pour que les peuples
 - déjà dépossédés des choix en matière monétaire (mode de gestion de l'euro)
 - soient désormais dépossédés de tout pouvoir en matière budgétaire
 - vote du budget = prérogative essentielle d'un Parlement
- MES + TSCG
 - adoptés en douce, sans référendum, sans débat
 - imposeront l'austérité aux citoyens
 - enrichiront les oligarques

1^{er} traité (1/3) :

le Mécanisme européen de stabilité (MES)

- Objectif
 - rassembler des fonds pour prêter de l'argent aux pays qui en ont besoin
- Condition d'un prêt
 - acceptation et application du second traité (TSCG)
 - c'est-à-dire pressurer les citoyens, reculer l'âge de la retraite, réduire les budgets sociaux, diminuer les salaires, retraites et minima sociaux
- Qui décidera ?
 - la troïka (ou triade ?) : Commission européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international (FMI)
 - les Parlements n'auront rien à dire

1^{er} traité (2/3) : le Mécanisme européen de stabilité (MES)

- Engagement à payer
 - États obligés de manière irrévocable de payer leur contribution au MES, déterminée par le MES
 - France : 143 Md € en 5 ans, soit 30 % d'un budget annuel, que l'État empruntera
- Un mécanisme *très* original
 - immunité judiciaire totale
 - aucun compte à rendre ni aux Parlements ni aux citoyens
 - droits de vote proportionnels à la richesse, et non à la population -> suffrage censitaire du 19^e siècle

1^{er} traité (3/3) : le Mécanisme européen de stabilité (MES)

- élaboré dans le secret
- signé le 2 février 2012 par les États de la zone euro
- Voté par l'Assemblée le 21 février, par le Sénat le 28 février 2012
 - pour : députés et sénateurs UMP et Modem
 - abstention : PS sauf rares exceptions
 - contre : Front de gauche et la plupart des élus EELV

2^e traité : pacte budgétaire ou TSCG (1/6)

- Traité « sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire »
 - entre les États membres de l'Union européenne, hors Royaume Uni et République Tchèque
 - signé le 2 mars 2012
 - devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013
- Pilotage des choix budgétaires nationaux
 - par les institutions européennes et le FMI, non élus
 - ni les citoyens, ni leurs élus n'auraient leur mot à dire
 - comme aujourd'hui pour la Grèce

2^e traité : pacte budgétaire ou TSCG (2/6)

- Critères à ne pas dépasser
 - dette publique < 60 % PIB
 - déficit courant < 3 % PIB
 - déficit structurel < 0,5 % PIB
 - = hors variations dues à la conjoncture économique
 - France 2011 : déficit structurel = 5,7 % PIB
 - économie annuelle à réaliser à terme : 104 Md €...
 - à raison de 0,5 % par an, soit 10 Md € par an

2^e traité : pacte budgétaire ou TSCG (3/6)

- Le déficit structurel est une construction très politique
 - CE, BCE, FMI ou OCDE ont chacun un mode de calcul
 - les dépenses de santé, d'éducation, sont-elles des investissements d'avenir ou des dépenses de fonctionnement, à réduire ?
- L'indicateur 'déficit structurel'
 - non pertinent pour juger de l'état d'une économie
 - un outil pour jeter l'opprobre sur les dépenses publiques considérées comme des maux

2^e traité : pacte budgétaire ou TSCG (4/6)

- Seul remède recommandé par CE, BCE et FMI : réduire les dépenses sociales
 - réduire les salaires, les retraites, les minimas sociaux
 - couper dans les services publics, la protection sociale
 - détruire le droit du travail
 - privatiser massivement
- Déjà appliqué en Grèce
 - 7^e plan d'austérité et de destruction des services publics
 - 20 % de chômeurs (jeunes : 45 %)
 - salaire minimum = 586 € brut
 - faim, 25 000 SDF à Athènes
 - moins 40 % de lits d'hôpitaux
 - les suicides explosent...

2^e traité : pacte budgétaire ou TSCG (5/6)

- Rigueur pour les classes moyennes et populaires
 - = récession
 - = crise ++, déficits ++
- C'est le modèle conservateur allemand qui est imposé dans toute l'Union
 - basé sur la compétitivité à l'exportation par la baisse des salaires et de la protection sociale
 - donne des excédents commerciaux en Allemagne, et des déficits commerciaux chez ses partenaires europuniens : non généralisable
 - l'Allemagne est en récession : chute de la demande interne + chute de la demande des partenaires
- Une vraie spirale destructrice

2^e traité : pacte budgétaire ou TSCG (6/6)

- **Bonnes dettes, bons déficits**
 - investir dans l'éducation, la santé, les équipements
 - comme Roosevelt en 1933 (new deal)
 - dette en France à la Libération = 290 % PIB
 - de nombreux États étasuniens seraient en faillite avec le TSCG, mais l'État fédéral comble les déficits et emprunte seul, tout en créant de la monnaie
- **Dettes illégitimes et odieuses**
 - contre l'intérêt des citoyens
 - pour des cadeaux aux riches
 - emprunts à des taux usuraires

MES + pacte budgétaire (TSCG)



MES + pacte budgétaire (TSCG)

- Les gouvernements ne seront pas libres demain de décider de leur politique économique
 - pire que le Traité de Lisbonne
 - traduit les récalcitrants devant la Cour de justice européenne
- Abandon de souveraineté
 - + recul démocratique
 - + opacité
 - remplace un pouvoir légitime, issu du peuple, par un pouvoir qui ne l'est pas = coup d'État
- Doivent faire l'objet d'un référendum

Les citoyens avant les créanciers (1/2)

- Le droit international reconnaît l'état de nécessité
 - « *On ne peut attendre d'un État qu'il ferme ses écoles, ses universités et ses tribunaux, qu'il abandonne les services publics de telle sorte qu'il livre sa communauté au chaos et à l'anarchie simplement pour ainsi disposer de l'argent pour rembourser ses créanciers étrangers ou nationaux. Il y a des limites à ce qu'on peut raisonnablement attendre d'un État, de la même façon que d'un individu.* » (Commission du droit international de l'ONU)



Les citoyens avant les créanciers (2/2)

- **Priorité aux citoyens et non**
 - aux créanciers (intérêts des dettes)
 - au patronat (baisse des salaires, disparition des droits sociaux)
 - aux firmes privées (accaparement des services publics)



La dette publique

4.

Comment

s'en sortir

Comment s'en sortir

- S'extraire des mains de la finance
- Engager une réforme fiscale
- Relancer l'économie et répartir autrement les richesses créées
- Exiger un audit de la dette

Sortir la dette publique des mains des marchés financiers

- Financement direct des déficits publics par création monétaire faite par les banques centrales
 - à partir d'objectifs économiques, sociaux et écologiques démocratiquement débattus
 - les États retrouvant leur capacité de contrôle et d'orientation de l'activité économique et financière
- Rachat par la BCE du stock de la dette sur le marché de l'occasion
 - depuis mai 2010, la BCE y a acheté 207 Md €
- Fin de l'indépendance des banques centrales et contrôle démocratique
 - modifier le Traité de Lisbonne

Reprendre le contrôle des banques

- Réorganiser le système bancaire
 - séparer banques de dépôt et banques d'investissement
 - fermer les filiales bancaires dans les paradis fiscaux
 - démanteler les conglomérats bancaires
 - créer un pôle bancaire public
- Réorienter leurs activités
 - interdire les mécanismes spéculatifs
 - tourner l'activité des banques vers le financement de l'activité utile
 - pour la satisfaction des besoins sociaux et la transformation écologique
 - différencier les taux d'intérêt selon l'utilité sociale
 - obliger les banques à acheter des emprunts publics **Attac%**

Réforme fiscale

- Annuler la contre-révolution fiscale : 59 Md €
 - pour les 1 % les plus riches : augmenter l'impôt sur le revenu (taux marginal, bouclier fiscal, impôt sur la fortune, droits de succession...) : 43 Md €
 - pour les sociétés (crédit d'impôt recherche, prêts à taux 0 pour les banques, baisse d'impôts sur les plus values...) : 10 Md €
 - sur la taxe professionnelle : 3 Md €
 - TVA restauration : 3 Md €
- Taxer les banques et les transactions financières
- Récupérer les exonérations de cotisations sociales patronales : 30 Md €

Lutter contre la fraude

- Fraude fiscale des entreprises et des plus riches : 40 Md €
- Fraude sociale : 18 Md €
 - fraude aux prestations : 2 Md €
 - fraude des professionnels de santé : 2 Md €
 - travail dissimulé : 14 Md €
- Allouer au service des impôts et à la Sécurité sociale les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre la fraude
 - rendre les résultats publics
 - sanctionner les coupables

Répartir autrement les richesses

- Augmenter les salaires, diminuer les revenus des actionnaires
 - pour augmenter les recettes de la protection sociale et des retraites
- Diminuer le temps de travail
 - sans réduction de salaire
 - pour que tous aient un emploi
 - moins de dépenses et plus de recettes sociales
- Reprendre la main sur des pans essentiels de notre économie livrés au privé
 - banques, industries, poste, télécommunications, énergie, transports...
 - pour la réguler
 - pour récupérer les revenus de leurs actionnaires

Audit de la dette publique (1/3)

- 1^{er} objectif : répondre à des questions
 - Pourquoi l'État, les collectivités locales et la S.S. ont-ils contracté une dette qui ne cesse d'enfler ?
 - Par quelles décisions, prises à quel titre, se sont-ils trouvés engagés ?
 - D'autres choix politiques étaient-ils possibles ? Qui a profité de ces décisions ?
 - Quelle est la rémunération des prêteurs ? Qui sont-ils ?
 - Comment des dettes privées sont elles devenues publiques ?
 - Doit-on indemniser les actionnaires privés qui sont responsables du désastre financier ?

Audit de la dette publique (2/3)

- 2^e objectif : déterminer la part illégitime de la dette qui devra être annulée
- Quand une dette est-elle illégitime ?
 - quand elle résulte d'une politique délibérée pour privilégier une classe sociale au détriment du reste de la société
 - quand elle comble le trou laissé par les baisses d'impôts
 - quand elle provient du sauvetage, sans contrepartie, d'institutions financières privées responsables de la crise
 - quand les intérêts versés augmentent sans fin (effet boule de neige)
 - en cas de taux usuraire
 - quand les conditions de prêt violent les droits économiques, sociaux ou politiques des citoyens

Audit de la dette publique (3/3)

- Demande d'un moratoire (sans accumulation d'intérêts de retard) sur le paiement de la dette, le temps de réaliser un audit
- En Europe, en France, des Collectifs pour un audit citoyen de la dette publique se constituent

<http://www.audit-citoyen.org/>

- Un Collectif s'est créé sur Lyon

Collectif pour un Audit Citoyen
de la dette publique - Lyon



contact : cad69.contact@free.fr

La dette publique

Conclusion

Conclusion (1/5)

- Les indicateurs de la dette selon Maastricht (% du PIB) et du déficit structurel
 - sont des constructions pour jeter l'opprobre sur les dépenses socialisées, gérées collectivement
- 13,5 % des impôts vont aux créanciers de l'État
- La dette publique est due
 - essentiellement à l'État (80 %), très secondairement aux collectivités locales et à la Sécurité sociale (resp. 11 et 9 % de la dette)
 - d'abord aux gouvernements de droite
 - et notamment à l'actuel gouvernement

Conclusion (2/5)

- La dette publique et les déficits publics ne sont pas dus
 - à de trop fortes dépenses publiques
 - mais à la chute très importante des recettes de l'État qui favorise les très très riches
- Le déficit de l'État est dû entièrement au remboursement de la dette (principal et intérêts)
- Les politiques suivies depuis 30 ans en France, en Europe et ailleurs
 - ont détruit une grande partie de l'État social
 - ont fragilisé la grande majorité des gens
 - ont enrichi et donné le pouvoir à une oligarchie **Attac %**

Conclusion (3/5)

- La dette publique est gérée par les néolibéraux (gouvernement, Union européenne)
 - pour fragiliser l'État
 - pour enrichir les créanciers (les prêteurs)
 - pour donner encore plus de pouvoir à quelques uns
 - pour créer une crise
 - qui "justifiera" les politiques d'austérité et de libéralisation
 - qui aggraveront la crise
- La dette publique est-elle légitime ?

Conclusion (4/5)

- La dette est un outil de culpabilisation des citoyens
(nous n'allons pas laisser une telle dette à nos enfants !)
- La dette est une arme conçue pour réduire et supprimer les droits et avantages sociaux acquis par la mobilisation de nos parents
(nous vivons au dessus de nos moyens !)
- La dette est un outil de l'oligarchie
(nos experts sont les meilleurs gouvernants !)
- La dette est un outil de division des peuples
(nous n'allons pas payer pour ces fainéants de ... !)

Conclusion (5/5)

- Pour se sortir du piège de la dette, on peut
 - ne plus l'abandonner aux marchés financiers
 - réguler les banques, qui sont un outil public indispensable
 - faire contribuer chacun à la chose publique à la mesure de ses moyens
 - et d'abord réaliser un audit de la dette publique
- L'audit citoyen de la dette publique
 - permet de comprendre le processus
 - aboutira à une annulation de la dette illégitime

<http://www.audit-citoyen.org/>

Post scriptum

« Je pense que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées entières prêtes au combat.

Si le peuple américain permet un jour que des banques privées contrôlent leur monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour des banques priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront sans maison et sans toit, sur la terre que leurs parents ont conquis. »

Thomas Jefferson, 1802

principal auteur de la Déclaration d'indépendance des États-Unis, qu'il présida de 1801 à 1809.

(Honoré Daumier, Gargantua, 1831)



La dette de tous
fait la rente de quelques-uns

% Attac